

Avis n°18-159715

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/18-159715/officiel>

## Avis de marché

Département(s) de publication : **37**

Annonce No **18-159715**

Travaux

---

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ville de Joué Les Tours.

Correspondant : M. le maire, hôtel de Ville Parvis Raymond Lory C.S. 50108 37301 Joué-lès-Tours

Cedextél. : 02-47-39-76-16courriel : [commandepublique@jouelestours.fr](mailto:commandepublique@jouelestours.fr) adresse internet :

<https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp> .

*Objet du marché* : **construction de deux gymnases.**

**lot 12: équipements sportifs**

**ce marché fait suite à un classement sans suite pour motif d'intérêt général de la précédente consultation lancée en juillet 2018.**

*Lieu d'exécution* : joué-Les-Tours, 37301 Joué-lès-Tours.

*Caractéristiques principales* :

le marché comporte la variante obligatoire suivante:

variante n° 4: mise en oeuvre d'un rideau de séparation dans le gymnase 1

cette variante devra faire l'objet d'un chiffrage identifiable dans l'acte d'engagement et la DPGF du lot concerné

les variantes facultatives sont autorisées pour ce lot.(confère page 5 du Rc)

*Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)* : construction de deux gymnases.

lot 12: équipements sportifs

ce marché fait suite à un classement sans suite pour motif d'intérêt général de la précédente consultation lancée en juillet 2018.

*Des variantes seront-elles prises en compte*: oui.

*Durée du marché ou délai d'exécution* : 12 mois à compter de la notification du marché.

*Cautionnement et garanties exigés* : il sera appliqué une retenue de garantie de 5% du montant total du marché.

avance de 5 % pour les marchés supérieurs à 50 000 euro(s) (H.T.) Et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à deux mois : (articles 110 à 113 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016)  
Il ne sera pas versé d'avance pour les marchés dont le montant minimum est inférieur à 50 000 euro(s) (H.T.) Et pour lesquels le délai d'exécution est inférieur à deux mois.

l'avance est égale à 5 % du montant initial, toutes taxes comprises, du marché.

le versement de l'avance sera conditionné par la constitution d'une garantie à première demande.

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :*  
délai global de paiement : 30 jours à réception de la facture. Le paiement sera effectué par mandat administratif sur le budget principal de la Ville.

Intérêts moratoires : le taux des intérêts moratoires est celui de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir, augmenté de huit points.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française : français.

*Unité monétaire utilisée, l'euro.*

*Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :*

chaque candidat devra fournir son DUME lors de la remise de son offre.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif

Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

*Critères d'attribution :*

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

*Type de procédure :* procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres :* 14 décembre 2018, à 23 h 55.

*Autres renseignements :*

*Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :* 18mt11.

*Renseignements complémentaires :* conformément au code de justice administrative, les différentes voies de recours devant le tribunal administratif d'Orléans sont :

- recours en référé contractuel: après la signature du marché, dans les trente et un jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (articles 1551-13 à 1551-23 du code de la justice administrative).
- recours de plein contentieux : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.
- recours pour excès de pouvoir : dans un délai de deux mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué (articles R421-2 et R421-3 du Code de la justice administrative).

*Date d'envoi du présent avis à la publication :* 15 novembre 2018.

*Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :*

adresse internet :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2018\\_ueW\\_68jfvL](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_ueW_68jfvL) .

*Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :*



# BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

adresse internet : <https://www.achatpublic.com/sdm/entdetail.do> .

*Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :*

adresse internet :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2018\\_ueW\\_68jfvL](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_ueW_68jfvL) .

*Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :*

adresse internet :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2018\\_ueW\\_68jfvL](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_ueW_68jfvL) .